

*exemptions a ceux du Conseil de Luxembourg de l'ancienne chevalerie du siege de noble qui est le premier corps de noblesse et le plus distingué dans ladite province, et a ceux du sisdit Etat noble, comme il paraitroit etre de justice pour faire une distinction et mettre les charges publiques au point quelles devraient l'etre pour l'avancement du service Royal de Sa M.*

*Il seroit par cet endroit assez convenable de me rendre l'entrée audit Etat si facile eu egard au service de L'auguste Souveraine,*

*fait à Bruxelles, le 27 avril 1750 —*

Le séjour prolongé à Bruxelles n'aura pas été sans émouvoir le frère de Jean-Henri, le Commandeur de l'Ordre Teutonique à Luxembourg Louis de ZIEVEL, qui semble avoir été en effet bien moins entreprenant que son aîné et prêche la prudence à Jean-Henri, ceci déjà par une lettre datée de Luxembourg, le 11 mars 1750, lettre dont nous donnons certains passages :

Tout d'abord il convient de faire remarquer que Jean-Henri avait déjà écrit précédemment à son frère, étant alors à Bruxelles, mais cette lettre semble avoir été escamotée. Par qui ? On ne le sait pas trop, mais il y a des doutes, car dans sa réponse du 11 mars 1750, Louis de Zievel dit ceci : *« ayant porté (par le maître des postes et demoiselle Haselman) votre lettre vers les deux heures à la maison de notre mere et notre frere etant venu un peu plus tard a la maison, on la luy at donné. Sil la lu ou point, ce qui importe peu, car de ce que vous my marqué de la famille, je pense qu'il n'en pourra tirer aucun agrement contre vous ny moy, et ce que vous escrives des affaires publiques il n'oserat les divulguer comme venant de vous sans se faire tort a luy meme, ainsy il importe peu quil en parle d'autres facons, il n'at pas encore mis les pieds chez moy depuis votre depart et me trouvant incommodez depuis quinze jours, prenant des remedes, qui a peine m'ont permis d'aller entendre la messe, je n'ai pas été chez notre mere, mais ayant plusieurs fois envoyer prendre de ses nouvelles et parlé une fois chez moy a sa femme de chambre, je puis vous dire avec certitude qu'il ny at aucun danger pour le presant pour elle. Cependant baissant de plus en plus tous les jours, je suis et serai en peine pour elle jusqu'à ce que nous aions atteint le mois de may. C'est pourquoy je serais charmé que vous puissiez etre de retour plus tot.*

..... *Le baril avec les huitres et les paniers avec les citrons est arrivé hier chez moy a bon port et ce matin je les ai expédiés a made (madame mère) pour Bettembourg, a qui j'ai écrit ce que vous me mandez, sans oublier le valet Jean qui ne sest pas encore présenté chez moy. Quand il viendra les ordres sont donnés pour l'expedier selon vos intentions ; au reste je vous suis très obligé de la parte que vous voulez bien me faire prendre de la marée que vous envoyié a Madame, qui m'at deja assez fait participer. Et n'osant pas manger d'huitres dailleurs je me serois bien gardé dy toucher non plus qu'au reste sachant le plaisir que ces sortes des choses causent naturellement aux femmes.*